

evalure:

Centre d'évaluation culturelle
Zentrum für kulturelle Evaluation

Erikastrasse 16
CH-8003 Zürich
T. +41 43 399 95 23
F. +41 43 399 95 24
acdeperrot@evalure.ch
www.evalure.ch

Unicef - Commune amie des enfants

**Evaluation - Renouvellement de la certification du Label « Lausanne
commune amie des enfants »**

Anne-Catherine de Perrot

Novembre 2017

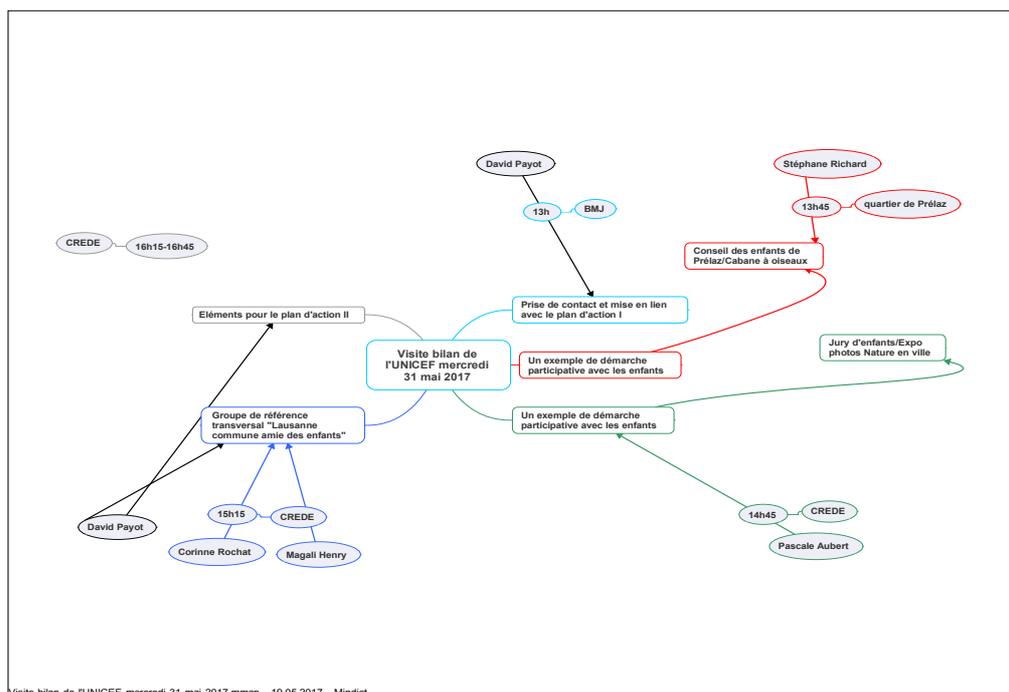
1. Rencontre « Bilan » du 31 mai 2017 à Lausanne

La certification de la Ville de Lausanne datant de 2012, il s'est agi de la renouveler. Une séance « Bilan » fut donc planifiée pour le 31 mai 2017. Katherine Haller, pour l'Unicef, et Anne-Catherine de Perrot, comme évaluatrice externe, y participent.

Mme Florence Godoy, Déléguée à l'enfance, a préparé les documents utiles au renouvellement du Label. Il s'agit d'un rapport sur les quatre années passées, ainsi que de plusieurs annexes décrivant des projets ayant eu lieu depuis 2012. Ces documents furent envoyés à l'avance. Pour le 31 mai 2017, elle a organisé une visite conduisant sur les lieux de quelques projets et permettant de discuter avec les responsables de ces projets, ainsi qu'une rencontre avec trois membres du Groupe de référence transversal « Lausanne commune amie des enfants ». M. David Payot, municipal de la Ville de Lausanne, Directeur de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, participe à la plupart de ces rendez-vous.

Suite à la rencontre « Bilan », Katherine Haller et Anne-Catherine de Perrot ont demandé à Florence Godoy de préciser encore comment certains points du Plan d'action 1 avaient été réalisés. Ce deuxième rapport est parvenu à l'Unicef fin juillet comme demandé.

Programme de la rencontre du 31 mai 2017



Déroulement

- 13h Prise de contact et mise en lien avec le plan d'action I
- 13h45 Un exemple de démarche avec les enfants / Conseil des enfants de Prélaz
- 14h45 Un exemple de démarche avec les enfants / Jury d'enfants Expo photos
- 15h15 Groupe de référence transversal "Lausanne commune amie des enfants"
- 16h15 Eléments pour le plan d'action II

1.1. Les visites et les rencontres

Ce chapitre résume visites, rencontres et discussions du 31 mai.

1.1.1. Groupe de référence transversal « Lausanne commune amie des enfants »

Participant·es : Corinne Rochat, Directrice du Centre de ressources en éducation de l'enfance; Magali Henry, Urbaniste, service d'urbanisme; Pascale Aubert, Déléguée à la nature, service des parcs et domaines.

Description. Les trois participant·es à l'entretien s'accordent pour dire que le Groupe de référence transversal est un des résultats le plus important suite au Label. « Le groupe m'a mis des lunettes sur le nez. Maintenant quand on parle d'un projet, on pense toujours à l'enfant ». L'urbanisme, par exemple, n'était pas en relation avec le service de l'enfance par le passé. Maintenant, un lien est établi, non seulement avec le service, mais aussi et surtout avec le thème de l'enfance ! L'intéressant dans ce Groupe est la diversité des professionnels en charge de différentes questions. Le groupe a essayé plusieurs formes de rencontres. Actuellement, une réflexion commune est proposée sur des thèmes, à un niveau assez général, mais pouvant ensuite se transformer dans des projets de collaboration concrète. Certains sujets sont approfondis avec un expert/e externe.

Effets constatés. Quels sont les effets directs constatés suite à ce Groupe transversal ? Les trois participant·es à l'entretien disent avoir beaucoup appris, réalisé que des compétences sont là et qu'il s'agit d'utiliser ce potentiel à l'interne, entre les services. L'une dit même « avoir découvert une autre ville ». Chacune fait le relais avec son service et garde présent le thème de l'enfance. L'effet constaté est que les membres du Groupe essaient de ne plus développer des projets de façon isolée. Il ne s'agit pas de monter un projet tous ensemble, mais de trouver les partenaires adéquats quand un projet l'exige. Certains membres du Groupe se retrouvent ainsi aussi entre les séances.

Une amélioration de ce Groupe est-elle possible ? Oui, répondent les trois participant·es. Il s'agit de lui donner une plus grande visibilité encore dans les services et de toucher à plus de services. Une séance d'information à tous les services de l'administration a eu lieu lors de la labélisation, une nouvelle pourrait avoir lieu lors du renouvellement du Label. Dans le Plan 2, il faudra penser à la communication interne et pourquoi ne pas organiser un événement en commun lors du renouvellement comme ce le fut lors de la labellisation !

1.1.2. Un exemple de démarche participative avec les enfants : le Conseil des enfants de Prélaz

Lieu : Place de jeux de Prélaz.

Participant·es : Stéphane Richard, Coordinateur des Conseils des enfants, et sa collaboratrice.

Description. Les Conseils des enfants sont un projet mené par les Coordinateurs rattachés à la Délégation à l'enfance. Les Conseils des enfants sont des espaces ouverts et encadrés où les enfants (de 6 à 12 ans) viennent librement partager des préoccupations individuelles ou collectives. Les Conseils sont avant tout des occasions de réfléchir en groupe. Ces Conseils peuvent parfois déboucher sur des actions concrètes, tels une vente de jouets au profit d'une association d'enfants atteints du cancer ou le réaménagement d'une place de jeu. Le produit final est tout aussi important que la démarche.

Les Conseils, à ce jour, se déroulent dans 7 quartiers de Lausanne. Les premières séances permettent aux enfants d'exposer leurs souhaits, de réfléchir aux arguments motivants, de négocier entre eux avec le soutien des adultes. Puis suivent des réalisations concrètes. Les enfants apprennent à

penser un projet, à réfléchir à son adéquation, à discuter et à le réaliser jusqu'au bout, puis à en jouir.

Voici un exemple d'actions des enfants décrit dans les documents reçus pour la séance « Bilan » de 2017. Un enfant explique son inquiétude face aux chiens du quartier. Après discussion sur les solutions imaginables, les enfants décident d'organiser une vente de pâtisseries. Avec la récolte, ils achètent des croquettes pour chiens, puis confectionnent des sachets qu'ils remplissent de croquettes et ajoutent une étiquette avec des phrases telles que « Je veux complimenter votre chien », « Je veux caresser votre chien sans qu'il me fasse peur ». Il s'agissait ainsi de favoriser une bonne entente entre propriétaires, enfants et chiens.

Le projet qui nous est montré à la séance « Bilan » est un nichoir pour les oiseaux qui est le résultat de longues discussions, comme nous le présente Stéphane Richard en épinglant les photos du processus sur une corde devant l'arbre où se trouve le nichoir, précisant bien qu'il s'agit d'un processus participatif.



1.1.3. Un exemple de démarche participative avec les enfants : Jury d'enfants Expo photos – la nature en ville de Lausanne

Participante : Pascale Aubert, Déléguée à la nature, service des parcs et domaines.

Description. « La nature en ville de Lausanne » est un concours de photos avec jury d'adultes et une exposition. Dans le cadre de cette exposition, la Déléguée à l'enfance et la Déléguée à la nature ont organisé en parallèle un jury d'enfants. Onze enfants entre 8 et 11 ans ont pu choisir les 5 meilleures photos décrivant le thème de la présence de la nature en ville. Un concours qui, d'une part fait réfléchir les enfants sur la nature dans une ville et qui leur confère un rôle réservé d'habitude aux adultes, celui de jury. Un concours d'autre part, qui montre au service de la Nature, comment les enfants voient la nature dans la ville et lui montre aussi combien il est possible d'intégrer les enfants dans une réflexion.

Effets constatés. Ce projet était ponctuel, faisant participer 11 enfants, ce qui pourrait paraître un petit nombre. Cependant, ce fut un projet important car il a montré qu'une collaboration était non seulement possible entre les deux services, mais qu'elle était aussi fructueuse. Le service de la Nature avait pu toucher un autre public, un nouveau public. « Faire de tels projets pourraient devenir normal ». Une expérience positive qui fut uniquement possible avec le soutien de la Déléguée à l'enfance. Le service Nature fera bientôt une exposition sur les arbres et va intégrer des enfants dans la conception d'une séquence de l'exposition. Pascale Aubert fait remarquer que son service développe des activités dans les écoles (carré potager, par exemple), bien que ces activités ne soient pas dans leur mission. Son service le fait volontiers en fonction des ressources à disposition.

1.2. Autres projets décrits dans le rapport pour le renouvellement de la certification du label

Afin de pouvoir en diffuser les contenus, toutes les activités décrites ci-dessous sont très bien documentées : brochures à distribuer, flyers et sites Web très élaborés.

- « **Pousses Urbaines** ». Le projet annuel « Pousses Urbaines » a pour but de mettre en lumière les réalités que vivent les enfants en ville. Il s'agit d'un vrai projet participatif. Dans un atelier, les

enfants s'expriment sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas à Lausanne en relation avec un thème précis. Ils expliquent les raisons de leur attrait ou de leur difficulté avec le thème, réfléchissent que faire pour améliorer une situation qu'ils aiment moins. Voici deux exemples significatifs indiqués dans le document rédigé pour le renouvellement du Label :

- En 2014. A Lausanne se construira bientôt un nouvel hôpital des enfants. A cette occasion, le CHUV a souhaité donner la parole aux enfants et aux jeunes. Des ateliers « Pousses Urbaines » ont réuni des enfants de tous âges, en bonne santé ou en traitement, pour récolter leur vision de l'hôpital. Suite à cet atelier, des recommandations ont été formulées, elles se trouvent sur le site « Pousses Urbaines ». Le plus important est que des médecins en charge du nouvel hôpital étaient présents lors des ateliers.
- En 2016. La question posée dans l'atelier était celle du rapport des enfants à l'espace public et plus particulièrement dans le cadre du nouveau projet « Pôle Gare ». La Ville de Lausanne construit près de la gare un gigantesque ensemble de bâtiments comprenant un regroupement de musées, des galeries, des restaurants, des modifications dans la gare, un nouveau métro, etc. Un groupe d'enfants « Pousses Urbaines » s'est rendu sur les lieux. Les enfants ont pu expérimenter les espaces, donner leurs avis sur la possibilité de jouer, sur les dangers, sur la commodité de l'endroit pour eux. Puis les enfants ont dessiné leurs expériences. Une brochure très complète a été publiée sur cet atelier et met en lumière les réalités que vivent les enfants en ville.
- **Paysages éducatifs Grand-Vennes.** Il s'agit d'un grand projet visant une meilleure intégration scolaire, sociale et professionnelle des enfants à travers le développement de leurs compétences.
- **Action de prévention « Ecran Total ».** Il s'agit d'une large action de prévention non moralisatrice pour une optimisation de l'usage des écrans et des nouveaux médias par les enfants et les jeunes.
- **Campagne de prévention « Pote bourré – pote en danger ».** Nombreuses actions ont été réalisées pour traiter le sujet : comité de pilotage rassemblant plusieurs services, sensibilisation auprès des pairs, des parents et renforcement des compétences pour les professionnelles au contact des jeunes.

2. Discussion sur les activités présentées

- **Les projets présentés sont tous fort intéressants, justes dans leur contenu et adéquats quant aux besoins des enfants. Pour la Déléguée à l'enfance, il n'est cependant pas évident de départager ce que la Ville de Lausanne aurait de toute façon fait, et ce qui vient à la suite du Label de l'Unicef.** En effets, notamment les prestations d'accueil des enfants, « Pousses Urbaines » ou les Conseils des enfants existaient déjà auparavant. La nouveauté la plus importante suite au Label est le Groupe de référence transversal dont font partie des membres de l'ensemble de l'administration. Une nouveauté qui porte ses fruits, même s'ils sont modestes en terme de changement, mais ce sont des fruits réels - pouvoir vivre la transversalité, élaborer ensemble, échanger. Ce que le Label a donné en plus est une légitimation au Groupe. Il est plus aisé de déléguer quelqu'un d'un service lorsque l'on sait que le Groupe a une relation avec le Label.

Avoir le Label a permis certaines initiatives. Par exemple, le projet des « Pousses urbaines », qui représente une politique active, est plus facile à faire comprendre sous le Label de l'Unicef. Les responsables du nouvel hôpital sont eux-mêmes venus demander une collaboration avec les

« Pousses urbaines » à la Déléguée à l'enfance, demandant qu'un atelier traite du thème de l'hôpital. « Aidez-nous à faire participer les enfants et comprendre leur optique ».

- **Les projets présentés lors de séance « Bilan » du 31 mai, ainsi que les différents documents rassemblés en vue de renouvellement du Label sont très descriptifs.** Plusieurs fois, Katherine Haller et Anne-Catherine de Perrot ont demandé quels furent les effets directs de l'activité, quelles furent les suites ? Les projets avaient-ils été analysés pour estimer ce qu'il fallait peut-être changer, garder, améliorer ? Il nous intéressait d'entendre quelle analyse la Déléguée à l'enfance faisait des nombreuses activités déployées.
- **Suite à nos questionnements, nous avons compris que c'est l'ensemble des activités qui est pris en considération à Lausanne. L'effet vient du (grand) nombre.** Un effet devant se remarquer auprès de chaque enfant et adulte de tous bords lorsqu'ils participent. En plus, les brochures, les documents, les différents sites sont là pour répandre l'information. La Déléguée à l'enfance met donc un accent sur les actions. Plusieurs actions d'ailleurs sont devenues pérennes, telles les « Pousses urbaines », mais aussi les Conseil des jeunes, et bien entendu le Groupe de référence transversal.

3. Liens entre le Plan d'action 1, l'auto-évaluation et aujourd'hui

Deux éléments manquaient dans les documents reçus pour la rencontre du 31 mai : d'une part, un lien avec le Plan d'action 1, et d'autre part, un lien avec les thèmes de la trame de renouvellement de la certification de l'Unicef. Nous avons donc demandé à la Florence Godoy, la Déléguée à l'enfance, de nous envoyer ses commentaires à ce sujet. Nous avons alors remarqué une petite exaspération face aux exigences de l'Unicef estimées nombreuses, la Déléguée à l'enfance n'ayant qu'un 60%. Déjà dans le rapport intermédiaire de juin 2015, rédigé par Christine Panchaud, le pourcentage de 60% de poste de la Déléguée à l'enfance avait été souligné pour expliquer pourquoi il était difficile de réaliser toutes les demandes du plan d'action 1. Est-ce que le thème du poste à 60% peut devenir un point pour un Plan d'action 2 ? Cette proposition va probablement au-delà des recommandations que peut faire l'Unicef !

Le deuxième rapport envoyé par Florence Godoy pour fin juillet reprend les points de la trame de renouvellement de l'Unicef en y ajoutant une auto-évaluation. Ces points sont résumés ici et complétés par des remarques de l'évaluatrice externe.

1) La dimension « Information »

Deux thèmes sont discutés dans le rapport de la Déléguée à l'enfance :

- **Actions de communication.** Quatre actions de communication ont permis de faire connaître largement la démarche « Lausanne commune amie des enfants ». Au moment de la remise du Label en 2012, des supports de communication ont été distribués (flyers, affiches, badges) et l'ensemble des chef/fes de services ont été invités à une présentation expliquant la labellisation. Puis chaque année au printemps, des drapeaux réalisés par des enfants et thématiques le Label sont hissés au bord du lac et y restent jusqu'à l'automne. Enfin, 500 petits bancs « Label » pour les enfants ont été placés dans les administrations fréquentées par des enfants.
 - **Remarque de l'évaluatrice externe.** Il faudra profiter du renouvellement du Label pour organiser à nouveau des actions de communication en relation avec les activités d'aujourd'hui. Ces actions devront permettre d'atteindre les services de l'administration encore peu impliqués, et d'autres organismes jugés par le service de l'Enfance importants à contacter.

- **Charte, cadre de référence.** La Déléguée à l'enfance constate qu'il n'a pas été possible de réaliser une charte ou cadre de référence explicite « enfance et jeunesse ».

- **Remarque de l'évaluatrice externe.** Elaborer un cadre de référence semble difficilement réalisable à Lausanne. Ce thème faisait partie des objectifs dans le Plan d'action 1 et fut repris dans le rapport intermédiaire de Christine Panchaud en juin 2015.

L'évaluatrice externe constate que l'accent à Lausanne est mis sur les actions, sur les activités. Chacune d'elle certainement très juste et intéressante pour elle-même, mais sans un cadre qui les relierait. La Déléguée à l'enfance en est consciente. Nous en avons discuté suite à son deuxième rapport. Lausanne est une grande ville, les thèmes sont nombreux. La Déléguée à l'enfance peut investir de son temps dans quelques projets, mais elle n'a pas les ressources pour développer un cadre de référence plus général. Elle rappelle que son poste est un 60%. « Ce souci d'articuler, de permettre une vue d'ensemble bute sur les réalités complexes d'une grande ville : beaucoup de projets, de prestations, d'enjeux de toutes sortes en lien avec la thématique, beaucoup d'intervenants à des niveaux très différents ».

Christine Panchaud dans son rapport intermédiaire avait proposé d'envoyer des exemples de tels cadres de référence utilisés dans d'autres villes. Elle indiquait aussi que le Groupe de référence pourrait être le lieu où développer un tel cadre. Elle soulignait « Un tel cadre pourrait mettre en évidence les rôles et responsabilités des uns et des autres au sein et en dehors du service de la Déléguée, et permettre que celle-ci soit mieux soutenue dans ses activités ».

J'ajoute que la définition d'un tel cadre ne devrait pas reposer uniquement sur les épaules de la Déléguée à l'enfance, mais sur les personnes en charge de la jeunesse aussi.

2) La dimension de « Coordination » entre les structures existantes

- **Le Groupe de référence transversal.** Même si son impact sur l'ensemble de l'administration reste modeste, le Groupe de référence transversal est l'instrument principal de l'application du Label de l'Unicef et est un élément très réussi dans la dimension de coordination.

- **Remarque de l'évaluatrice externe.** Définit comme le premier acte entrepris après la labellisation, ce Groupe transversal est important et doit continuer d'exister. Son impact est certainement même plus grand que ce qu'en dit la Déléguée à l'enfance dans son auto-évaluation.

3) La dimension « Processus » (participation des enfants et des jeunes, responsabilité)

- **Les activités – ancrage de la dimension participative.** L'ancrage de la dimension « Processus » est établi grâce au Conseil des jeunes (séances plénières mensuelles et commissions), aux Conseils des enfants dans 7 quartiers (chaque Conseil se réunissant environ 9 fois par an), et grâce aux 10 ans de « Pousses urbaines ». A la question du Plan 1 demandant si les outils et les ressources sont suffisants, la Déléguée à l'enfance répond que « Oui ». Ce qui est important est que l'esprit de la labellisation soit privilégié dans toutes les activités réalisées, plutôt que de privilégier une logique systématique cherchant à réaliser beaucoup. Elle souligne qu'il faut faire des choix et donc aussi accepter des renoncements.

- **L'évaluatrice externe n'a pas de remarques !** Les activités décrites correspondent à l'esprit du Label de « participation des enfants et des jeunes ». En faire plus ne semble pas réaliste.

4) La dimension « Résultat »

- **Les résultats sont-ils évalués ?** Evaluer les différentes activités de façon externe et formelle n'est pas estimé nécessaire. Lausanne assume cette décision. Peu d'importance était d'ailleurs donnée à ce thème dans le Plan d'action 1.

Deux activités ont été évaluées : une évaluation du Conseil des jeunes a été effectuée par la Haute Ecole du travail social et de la santé. Dans le cadre de « Pousses urbaines » sur le thème « Pôle gare », les enfants ont rempli un questionnaire leur posant des questions sur le contenu, leur vécu et leur sentiment de participation.

Vu les moyens à disposition, il est important pour la Déléguée à l'enfance de se contenter d'un retour sur l'expérience avec les personnes impliquées et d'en tirer des enseignements pour la suite.

- **Remarque de l'évaluatrice externe.** L'évaluatrice externe ne peut que soutenir l'idée de demander aux personnes impliquées, c'est à dire aux enfants et aux jeunes, de donner un retour sur leur expérience. Le questionnaire soumis aux enfants suite aux « Pousses urbaines » sur le thème Pôle gare est très bien conçu. L'important cependant est que les résultats obtenus soient discutés par les acteurs du projet et soient pris au sérieux par les administrations en relation avec le projet concerné. Il s'agit donc de s'assurer dans cette démarche que les résultats de telles enquêtes, mêmes simples auprès des enfants, soient pris en compte. Il ne s'agit certes pas d'évaluer toutes les actions, de soumettre après chaque activité un questionnaire, mais il s'agit de se demander où voulons-nous apprendre quelque chose qui nous conduira plus loin dans nos activités ? Ou se demander si une action développée est vraiment pertinente en relation avec un objectif visé.

4. Recommandations et propositions pour le Plan d'action 2

Suite aux éléments discutés ci-dessus, l'évaluatrice externe propose de renouveler la certification du Label de l'Unicef à la Ville de Lausanne.

Elle propose les thèmes suivant pour le Plan d'action 2.

La dimension « Information »

- Actions de communication. Profiter du renouvellement du Label pour organiser à nouveau des activités de communication sur le sens et la portée du Label.
- Le cadre de référence. La demande de l'Unicef semble difficilement réalisable ou réaliste pour la ville de Lausanne, tel qu'elle est organisée aujourd'hui. Plusieurs raisons ont été énumérées : grande ville, beaucoup de services différents impliqués et donc d'acteurs différents, la Déléguée à l'enfance n'ayant qu'un poste à 60%, l'accent mis sur les activités et les actions. Malgré cette situation objective qui parle contre le développement d'une vision globale qui placerait les nombreuses activités déployées dans une politique explicite, qui leur donnerait une légitimation et une visibilité peut-être encore plus grande, est-il possible de penser à une charte de l'enfance et de la jeunesse ? Le moment du renouvellement du Label serait un moment idéal pour lancer le développement de cette charte.
Peut-on l'imaginer en collaboration avec le Délégué à la jeunesse ?

La dimension « Communication »

- Continuer le Groupe de référence transversal et imaginer comment atteindre plus de services de l'administration encore. Une séance d'information à tous les services de l'administration a eu lieu lors de la labélisation, un tel événement, une activité particulière, est à imaginer lors du renouvellement du Label.

L'Unicef pose la question lors du renouvellement du Label de la communication avec d'autres organismes (canton, région, privés) de soutien à l'enfance et la jeunesse. Nous n'avons pas parlé de cet aspect lors de nos rencontres. La Déléguée à l'enfance et le Délégué à la jeunesse sont certainement en lien avec les organismes importants. Est-ce un point à mettre au Plan 2 ?

La dimension « Processus »

- Continuer les activités incluant les valeurs de participation, de responsabilité des jeunes et des enfants. Une charte pourrait avoir comme fonction de montrer que les différentes activités aujourd'hui déjà réalisées répondent toutes à des valeurs éducatives identiques et précises.

La dimension « Résultat »

- Le mot « évaluation » n'est pas toujours bien compris par ceux à qui l'on demande d'évaluer. Evaluation ne signifie pas automatiquement qu'une firme externe analyse chaque activité. Bien des activités peuvent être analysées et réfléchies à l'interne. Il s'agit cependant de s'arrêter un moment et de se demander quel projet devrait être évalué, par qui, avec quelle finalité, que peut-on améliorer, ou apprendre pour d'autres projets ? Ce projet est-il pertinent pour atteindre mes objectifs ? Bien des évaluations peuvent être réalisées simplement : une rencontre avec les personnes impliquées et quelques questions précises, un court questionnaire aux enfants, etc.

Question concernant la situation actuelle : dans quels domaines (politiques) est-il urgent d'agir ?

Cette question étant posée par l'Unicef comme dernier point de son questionnaire sur le renouvellement du Label, je la pose ici. Qu'en pense la Ville de Lausanne ?